



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

COMMISSION DES FORÊTS ET DE LA FAUNE SAUVAGE POUR L'AFRIQUE

SEIZIÈME SESSION

KHARTOUM (RÉPUBLIQUE DU SOUDAN)

18-21 février 2008

PARTAGER LES LEÇONS TIRÉES DES INITIATIVES LIÉES AUX FORÊTS ET À LA FAUNE SAUVAGE EN AFRIQUE

INTRODUCTION

1. Au cours de ces deux dernières années, les organisations et les réseaux aux niveaux régional et sous-régional ont entrepris de nombreuses activités de foresterie en Afrique. Certaines de ces initiatives ont remporté un franc succès, d'autres n'ont pas encore répondu aux attentes, d'autres encore restent étroitement subordonnées au soutien des partenaires de développement. La présente note fait le point de certaines des activités en cours et ébauche une réflexion sur les moyens de rendre la coopération régionale et sous-régionale plus efficace.
2. La Seizième session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique (CFFSA), qui se tiendra à Khartoum, sera l'occasion pour les organisations régionales et sous-régionales d'échanger leurs points de vue et de tirer les enseignements de leurs récentes activités.

INITIATIVES RÉGIONALES CHOISIES

3. La foresterie fait partie intégrante du Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) de l'Union africaine. Elle relève du pilier prévoyant l'accroissement des superficies soumises à une gestion durable des terres et à des systèmes de contrôle des eaux fiables. À l'instar de nombreuses autres initiatives, le NEPAD oriente prioritairement ses activités de soutien vers la gestion durable des terres et le changement climatique. Le groupe de travail sur le climat, l'agriculture, la foresterie et la gestion des terres du Marché commun de l'Afrique australe et orientale (COMESA) a tenu sa réunion inaugurale à Addis Abeba en septembre 2007. Le cadre opérationnel et les modalités de fonctionnement du groupe de travail sont en cours d'élaboration. En juin 2007, les ministres de Sierra Leone, d'Afrique du Sud et du Royaume-Uni ont lancé conjointement un programme clé dont l'objectif est d'assurer l'application généralisée des meilleurs résultats de

Par souci d'économie, le tirage du présent document a été restreint. MM. les délégués et observateurs sont donc invités à ne demander d'exemplaires supplémentaires qu'en cas d'absolue nécessité et à apporter leur exemplaire personnel en séance.
La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

recherches dans les domaines de l'agriculture, de la foresterie et des ressources naturelles, partout en Afrique (www.nepad.org).

4. Le **Forum africain des forêts** est une association d'individus que rassemble l'objectif de promouvoir la gestion durable des forêts et des arbres en Afrique. Il est le fruit d'un effort commun de l'Académie africaine des sciences (AAS) et du projet de gestion durable des forêts en Afrique. L'Académie africaine des sciences s'efforce également de contribuer à la préparation de la région africaine aux débats qui se tiennent dans des enceintes internationales telles que le Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF).

5. Le **Réseau de recherche forestière en Afrique subsaharienne (FORNESSA)** est un réseau d'instituts nationaux de recherche. Il fédère trois réseaux sous-régionaux de recherche forestière en Afrique orientale, en Afrique occidentale et centrale et en Afrique australe. FORNESSA serait potentiellement capable de mobiliser une coopération régionale en matière de recherche en Afrique subsaharienne, mais il a besoin de soutien (www.fornessa.org).

6. Le **Réseau africain de recherche forestière (AFORNET)** est placé sous les auspices de l'Académie africaine des sciences (AAS - www.aasciences.org), et bénéficie d'un soutien financier de la Suède. AFORNET est un réseau de chercheurs forestiers Africains qui ont bénéficié de bourses de l'Académie pour le perfectionnement des scientifiques africains, et ce réseau a un fonctionnement soutenu (www.afornet.org).

INITIATIVES SOUS-RÉGIONALES CHOISIES

7. La **Commission des forêts pour l'Afrique centrale (COMIFAC)** est l'organisation chargée de veiller à la conservation et à la gestion durable des forêts et des écosystèmes de savanes en Afrique centrale. Son Plan d'action (2007 – 2008) est axé sur la mise en oeuvre et le suivi de son plan de convergence, ainsi que sur la communication, le dialogue et la coordination. Les principales activités réalisées en 2007 comprennent:

- le suivi du plan de convergence et de son impact
- l'élaboration du mécanisme et de la stratégie de financement durable
- le renforcement du secrétariat exécutif et des points focaux nationaux
- l'amélioration de la gouvernance dans le secteur forestier et la réduction des abattages illégaux grâce au soutien accordé à l'initiative du FLEGT, au processus AFLEG, à FORCOMS (système de surveillance des concessions forestières en Afrique centrale) et à l'élaboration de la convention sous-régionale (*Convention sous-régionale sur le contrôle forestier*)
- élaboration d'un plan d'action sous-régional pour « combattre la désertification et promouvoir une gestion durable des terres » avec l'appui du mécanisme global de la Convention sur la lutte contre la désertification (CCD) (www.biodiv.be/comifac2).

8. La **Banque africaine de développement** a programmé une Conférence internationale sur les mécanismes de financement en faveur de la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo, qui doit se tenir à Tunis les 21 et 22 février 2008. L'un des principaux objectifs consistera à obtenir un appui institutionnel en faveur du secrétariat exécutif de la COMIFAC.

9. La Conférence de Tunis poursuivra les travaux engagés dans le cadre de la réunion du **Partenariat pour les forêts du Bassin du Congo (CBFP)**, organisée en étroite collaboration avec la COMIFAC en octobre 2007 à Paris. La réunion a passé en revue les réalisations obtenues dans le cadre du CBFP grâce au rôle de facilitateur de la France et préparera la prochaine période de facilitation confiée à l'Allemagne.

10. Un plan d'action pour l'**Initiative de la Grande muraille verte** est en cours de préparation sous les auspices de l'**Union africaine (UA)**. Il vise à mettre en oeuvre un ensemble d'interventions intégrées pour affronter les questions multisectorielles qui affectent la vie des populations du Sahel et de la région du Sahara.

11. Le Burkina Faso et le Ghana ont fait l'objet d'un projet de gestion durable des forêts de la **Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)** concernant la zone transfrontière où a été éliminée l'onchocercose. D'autres pays comme le Bénin, le Togo et la Côte d'Ivoire ont manifesté leur intention de participer à la deuxième phase du projet. Une politique forestière cadre pour l'Afrique de l'Ouest a été validée par la CEDEAO, au mois d'août 2006. (www.ecowas.int).

12. La **Conférence pour la coordination du développement de l'Afrique australe (SADC)** a préparé un portefeuille de projets dans le domaine de la foresterie, de l'environnement, de la faune sauvage et des ressources naturelles. Deux des principaux programmes de la SADC concernant la faune sauvage sont le projet de conservation de la zone humide régionale et la mise en place de zones de conservation transfrontière. Deux projets sur la gestion des feux de forêt transfrontière et sur les espèces envahissantes ont été récemment soumis aux partenaires et donateurs, dans le cadre de la coopération internationale.

13. En mars 2007, les participants à la réunion du Comité technique de la SADC sur la foresterie (qui s'est tenue à Livingstone, en Zambie) ont examiné l'évolution de la stratégie forestière régionale de la SADC et ont ébauché une vision conjointe de la SADC sur la septième session du Forum des Nations Unies sur les forêts.

14. Le protocole forestier de la SADC adopté en 2002 n'a été ratifié que par cinq des 13 États membres (Tanzanie, Maurice, Afrique du Sud, Lesotho et Zambie); il n'est donc pas encore opérationnel. (www.sadc.int).

LEÇONS TIRÉES ET VOIE À SUIVRE

15. Les délégués participant à la session de la Commission des forêts et de la faune sauvage pour l'Afrique pourraient prendre en considération les points suivants en vue de stimuler la discussion sur la façon d'accroître l'efficacité de la coopération régionale et sous-régionale, y compris sur la façon d'éviter les doubles emplois et sur la façon de rendre les initiatives moins dépendantes du soutien externe à court terme accordé aux projets:

- les projets relevant des initiatives régionales et sous-régionales ont souvent la vie brève de par leur nature et n'offrent donc pas le meilleur moyen de financer des changements structurels dans le cadre d'un développement des institutions. Il faudra identifier des moyens durables de renforcer les initiatives dans le domaine des forêts et de la faune sauvage, ainsi que les institutions correspondantes;
- les organisations économiques sous-régionales constituent des plates-formes viables pour l'harmonisation des politiques, mais elles ont besoin d'un soutien technique et financier prolongé provenant, entre autres, des institutions de leur propre pays chargées des forêts et de la faune sauvage;
- les gouvernements nationaux, les organisations régionales et sous-régionales et les partenaires de développement devront harmoniser leurs opérations pour faciliter l'accès à l'information technique et aux ressources financières disponibles sur le continent. Des informations importantes produites par pays et documentées, par exemple dans l'Étude prospective du secteur forestier pour l'Afrique (FOSA), pourraient être utilisées de manière plus efficace aux fins de la planification stratégique régionale et sous-régionale;
- la Commission pourrait envisager d'organiser une Semaine des forêts africaines en 2010¹, pour accroître la visibilité du secteur forestier; sensibiliser l'opinion à son importante contribution à la protection de l'environnement et au développement économique et social; améliorer la coopération régionale en Afrique; et renforcer les liens entre les enceintes africaines et mondiales où sont débattus des problèmes forestiers aux niveaux africain et mondial, dans le cadre du Comité des forêts de la FAO, du Forum des Nations Unies sur les forêts et d'autres enceintes internationales.

¹ Comme l'ont fait l'Asie-Pacifique et l'Europe en 2008.